

Ajouter une haie/rangée d'arbres

Etape	Outil	Action
1	PARCELLES	Cliquez sur le contexte « PARCELLES ».
2	60162530 03	Sélectionnez la parcelle.
3	ESP	Accédez au contexte des « ESP ».
4	4	Cliquez sur « Ajouter un ESP ».
5	**	Cliquez sur « Haie » ou « Rangée d'arbres ».
6		Positionnez le pointeur de la souris sur le point de départ et cliquez avec le bouton gauche de la souris. Posez ensuite les différents points en poussant chaque fois sur le bouton gauche de la souris. Terminez par un double-clic sur le bouton gauche de la souris.
7	Motif Sélectionner >	Sélectionnez le motif correspondant et confirmez l'ajout de l'élément.
8	100	Après confirmation, la haie/rangée d'arbres apparaît avec un numéro de travail sur la photo aérienne ainsi qu'au tableau des ESP. Les éléments ne portent pas d'identifiant officiel, comme ils ne sont pas encore vérifiés par l'ASTA.
9	PA-IR	L'ajout d'une haie/rangée d'arbres sur la limite de la parcelle a lieu suivant les mêmes règles. Dans ce cas, vous profitez de la fonction « snapping », qui recale les points à la limite de la parcelle. L'élément est alors affiché comme mitoyen et n'est comptabilisé qu'avec la moitié de la largeur standard (2,5 m, au lieu de 5 m). En validant, les modifications sont reprises au niveau
		du tableau des ESP.

Remarques:

- Le dessin d'une haie/rangée d'arbres qui déborde de la parcelle n'est pas possible. Les éléments sont limités à la parcelle. Des éditions de parcelle qui conduisent à une exclusion partielle d'un élément de la parcelle déclenchent un message d'erreur.
- Sont proposés comme motifs d'ajout d'une haie/rangée d'arbres :
 - « ESP nouvellement rajouté sur le terrain » = L'élément est nouvellement créé sur place (par plantation).
 - « ESP manquant (oublié à la digitalisation) » = L'élément était déjà présent, mais n'a pas été digitalisé par erreur.